



Campagne de financement 2018 « Portons l'espérance »



Le don en ligne est maintenant possible. Visitez notre site internet et cliquez sur le bouton



Pour faire un don par chèque ou en argent, remplissez le formulaire suivant.

L'importance des dons mensuels ?

Les dons mensuels sont un soutien important pour le Centre Le Rocher. Ils représentent un engagement formel et continu de ses membres.

Avec tout don de 20 \$ et plus, vous devenez **membre de la corporation**.

Un montant de 20 \$ à 119 \$ vous fait devenir **Veilleur du Rocher**.

Un montant de 10 \$ et plus par mois (120 \$ à 239 \$ par année) vous permet de devenir **Sentinelle de lumière**.

Un montant de 20 \$ et plus par mois (240 \$ à 999 \$ par année) vous permet de devenir **Porteur de lumière**.

Les dons de 1 000 \$ et plus par année vous donnent le titre de **Grand donateur**.

Je désire faire un don unique de :

20 \$ ___ 60 \$ ___ 120 \$ ___ 240 \$ ___ ou autre montant : _____ \$

Je joins un chèque fait au nom de : **Centre Le Rocher**.

Je m'engage à verser chaque mois la somme :

10 \$ ___ 20 \$ ___ 50 \$ ___ ou autre montant : _____ \$

Je fais ce don par une série de chèques postdatés au nom de : **Centre Le Rocher**.

Vos informations personnelles :

Prénom et nom : _____

Adresse complète (# et rue) : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Tél. : Résidence : _____ Travail/cellulaire : _____

Courriel : _____

Je désire recevoir un reçu pour usage fiscal annuel : oui ___ non ___

Les reçus seront expédiés en février 2019 pour les dons de 20 \$ et plus.

Le Centre Le Rocher est reconnu comme organisme de bienfaisance.

Numéro d'enregistrement : 82415 0130 RR 0001

Merci pour votre don !

Centre Le Rocher,
520, boulevard Bourassa, Saint-Jérôme, QC, J7Y 1X9
Tél. : 450-432-5668